CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES

GOLF BLUE GREEN BORDEAUX LAC

Du 25 au 31 juillet 2018

Sommaire

- Règlement du Championnat de France des Jeunes 2018 Pages 3-5
- Planning du Championnat Page 6
- Palmarès du Championnat Page 7
- Renseignements sur le Golf Blue Green Bordeaux Lac Page 8
- Renseignements sur les hôtels et la restauration Page 9
- Staff FFGolf présent sur l'épreuve Page 10
- Informations générales Pages 11-12
- Inscription au Championnat de France Page 13
- Fiche d'urgence médicale Page 14
- Contrôle antidopage : Prélèvement sanguin Page 15-16

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES
U12 - BENJAMINS - MINIMES

Trophée Catherine LACOSTE (U12 Filles)
Trophée Crocodile (U12 Garçons)
Trophée Ginette DUBOIS (Minimes Filles)
Coupe Yan LE QUELLEC (Minimes Garçons)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE
Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française qualifiés par la finale Interrégionale.

Catégories d'âge :

U12	nés en 2006 ou après
BENJAMINS : 13 et 14 ans	nés en 2004 et 2005
MINIMES : 15 et 16 ans	nés en 2002 et 2003

Distances de jeu :
Voir recommandations § 3.6-4

Le quota de places attribué à chaque Inter régions est indiqué dans le tableau ci-après.

Hors quotas :
1. Minimes : Les 40 premiers minimes garçons et les 25 premières Minimes Filles au mérite Jeunes Lacoste du mois de juin
2. Les 10 meilleurs benjamins et les 5 meilleures benjamines au mérite Jeunes Lacoste du mois de juin.
3. Les vainqueurs de l'année précédente n'ayant pas changé de catégorie d'âge.
4. 12 wild cards DTN

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Epreuve "non-fumeur" :
Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (I-9-3)

Chariot électrique :
L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets :
Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs :
Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.
Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Moyens de déplacements :
Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

FORME DE JEU

❶ Phase de qualification :
Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
En cas d'égalité pour la 1ère ou la 32e place qualificative, un play off trou par trou sera organisé.

❷ Phase finale U12 garçons et filles, benjamins garçons et filles et minimes filles :
Match play / 18 trous par jour / finale et match pour la 3e place sur 18 trous

Les 32 premiers sont qualifiés pour la phase finale et sont répartis selon leur place dans la qualification sur un tableau de progression.

❷ Phase finale minimes garçons :
Match play / 18 trous le 1er jour puis 36 trous par jour / finale et match pour la 3e place sur 18 trous

Les 32 premiers sont qualifiés pour la phase finale et sont répartis selon leur place dans la qualification sur un tableau de progression.

ENGAGEMENT

Important : Les Ligues devront impérativement inscrire leurs joueurs qualifiés sur Extranet : http://xnet.ffgolf.org au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

ENREGISTREMENT

Chaque joueur devra s'enregistrer du bureau du tournoi au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf dans chaque catégorie au vainqueur, au finaliste et au troisième, ainsi qu'aux trois premiers de la qualification.

Trophée Catherine LACOSTE :	**Championne de France U12 Filles**
Trophée Crocodile :	**Champion de France U12 Garçons**
Trophée Ginette DUBOIS :	**Championne de France Minimes Filles**
Coupe Yan Le QUELLEC :	**Champion de France Minimes Garçons**

PLANNING DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2018

QUOTAS CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2018 Qualifications IR + MJ	Nouvelle Aquitaine	Bretagne Pays de la Loire Centre-Val-de-Loire	Paris Ile-de-France	Grand Est Bourgogne-Franche Comté	Normandie Hauts de France	PACA Auvergne-Rhône-Alpes Corse	Occitanie	Antilles - Guyane	Nouvelle Calédonie	La Réunion	Polynésie Française
								ULTRAMARINS *			
U12 garçons	**8**	**7**	**12**	**7**	**6**	**10**	**6**	**5**	**6**	**7**	**5**
Benjamins garçons	**9**	**8**	**22**	**6**	**6**	**14**	**5**				
Minimes garçons	**12**	**10**	**18**	**9**	**12**	**9**	**8**				
U12 Filles	**5**	**6**	**9**	**6**	**5**	**11**	**3**				
Benjamines	**4**	**8**	**15**	**3**	**6**	**11**	**3**				
Minimes Filles	**2**	**4**	**9**	**8**	**6**	**14**	**5**				

Pour le calcul des quotas, il a été tenu compte du nombre de licenciés par Inter régions avec un index maximal pour chaque catégorie.
Pour être cohérent, les catégories ont été décalées d'une année. Exemple : pour calculer le quota benjamin garçons en année N a été calculé en prenant pour référence le nombre de licenciés poussins 2ème année et benjamins 1ère année à la fin de la gestion des licences en année N-1.

Critères de calcul : un critère quantitatif (nombre de joueurs de la catégorie avec index maximum) et un critère qualitatif (pour chaque inter région, on retient le nombre de joueurs ayant passé les cuts en année N-1 en prenant en compte la catégorie du joueur en année N, catégorie par catégorie : il s'agit d'un critère Performance de l'inter-région).
De plus, un quota minimum de 3 est appliqué pour chaque catégorie d'âge.

Les quotas des minimes seront calculés en fonction des critères ci-dessus et selon les joueurs directement qualifiés par le Mérite Jeunes. Les 10 premiers benjamins et les 5 première benjamines au mérite du mois de juin seront directement qualifiés au Championnat de France des Jeunes

* De manière dérogatoire, les départements, territoires et pays ultramarins n'ont pas de limitation dans la répartition des catégories d'âge.
Chaque Inter région (ITR) dispose de 2 places flottantes toutes catégories confondues (une ITR peut retirer jusqu'à 2 places dans une catégorie pour les ajouter dans une ou plusieurs autres).

PLANNING DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2018

GOLF DE BORDEAUX LAC *(Les étangs)*	**24 juillet**	**25 juillet**	**26 juillet**	**27 juillet**	**28 juillet**	**29 juillet**	**30 juillet**	**31 juillet**
	Mardi	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Samedi**	**Dimanche**	**Lundi**	**Mardi**
U12 FILLES	Entraînement	qualification 1	qualification 2	1/16 finale 32	1/8 finale 16	1/4 finale 8	1/2 finales 4	Finale / 3e place 4
BENJAMINES	Entraînement	qualification 1	qualification 2	1/16 finale 32	1/8 finale 16	1/4 finale 8	1/2 finales 4	Finale / 3e place 4
MINIMES FILLES	Entraînement	qualification 1	qualification 2	1/16 finale 32	1/8 finale 16	1/4 finale 8	1/2 finales 4	Finale / 3e place 4

GOLF DE BORDEAUX LAC *(La jalle)*	**24 juillet**	**25 juillet**	**26 juillet**	**27 juillet**	**28 juillet**	**29 juillet**	**30 juillet**	**31 juillet**
	Mardi	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Samedi**	**Dimanche**	**Lundi**	**Mardi**
U12 GARCONS	Entraînement	qualification 1	qualification 2	1/16 finale 32	1/8 finale 16	1/4 finale 8	1/2 finales 4	Finale / 3e place 4
BENJAMINS GARCONS	Entraînement	qualification 1	qualification 2	1/16 finale 32	1/8 finale 16	1/4 finale 8	1/2 finales 4	Finale / 3e place 4
MINIMES GARCONS		Entraînement	Entraînement	qualification 1	qualification 2	1/16 finale 1/8 finale 32	1/4 finale 1/2 finale 8	Finale / 3e place 4

Palmarès Championnat de France des Jeunes 2005-2017

	VAINQUEURS 2005	VAINQUEURS 2006	VAINQUEURS 2007	VAINQUEURS 2008	VAINQUEURS 2009	VAINQUEURS 2010	VAINQUEURS 2011	VAINQUEURS 2012	VAINQUEURS 2013	VAINQUEURS 2014	VAINQUEURS 2015	VAINQUEURS 2016	VAINQUEURS 2017
U12 FILLES	**Julia LESAGE** (Amiens)	**Perrine DELACOUR** (Ailette)	**Océane PELLOILE** (Sully/Loire)	**Léna GAUTIER** (Paris Country Club)	**Lauralie MIGNEAUX** (Salies de Bearn)	**Mathilda CAPPELIEZ** (Esery)	**Yoo-Jin HU** (Volcans)	**Elisabeth CODET** (Rouen Mt St Aignan)	**Emma BOEHLY** (Bouleaux)	**Elsa ETTORI-DOUARD** (Ligue de Paris)	**Lucie MALCHIRAND** (Dolce Frégate)	**Laura DELAUBERT** (Louvigny)	**Constance FOUILLET** (Freslonnière)
U12 GARCONS	**Jules DAUZOU** (Rouen)	**Stéphane LEROUX** (Amiens)	**Kenny SUBREGIS** (Moliets)	**Pierre MAZIER** (Valescure)	**Jeong Weon KO** (Bussy)	**Edgar CATHERINE** (St Golf)	**Antoine AUBOIN** (Chiberta)	**Hermes FERCHAUD** (Bordeaux-Lac)	**Clément GUICHARD** (Dieppe)	**Lancelot SALISBURY** (Bondues)	**Alaric MERCIE DE SOULTRAIT** (Chantaco)	**Auréle MONTALETANG GALIBERT** (Angouleme Hirondele)	**Noa AUCH ROY** (Mionnay)
BENJAMINES	**Ariane PROVOT** (Metz Cherisey)	**Emilie ALONSO** (Valescure)	**Emilie ALONSO** (Valescure)	**Louise LABAIGT** (Brive)	**Claudia CHEMIN** (Bussy)	**Léna GAUTIER** (Paris Country Club)	**Aurélia HAMM** (Valescure)	**Eva GILLY** (Paris Country Club)	**Sophie BAILLEUL** (Bondues)	**Mathilde CLAISSE** (RCF La Boulie)	**Emma BOEHLY** (Bouleaux)	**Rose LE TENDRE** (Paris Country Club)	**Lilas PINTHIER** (Paris Country Club)
BENJAMINS GARCONS	**Antoine LE SAUX** (Saint-Laurent)	**Louis COHEN-BOYER** (Paris Country Club)	**Stanislas GAUTIER** (RCF La Boulie)	**Léo LESPINASSE** (Biarritz)	**Joseph HASSLER** (Lys Chantilly)	**Pierre MAZIER** (Valescure)	**Victor VEYRET** (Chantilly)	**Edgar CATHERINE** (Set Golf)	**Adonis ASIKIAN** (Cannes-Mougins)	**Léo PACCIONI** (RCF La Boulie)	**Hugo ARCHER** (Cap Malo)	**Jean BEKIRIAN** (Manville)	**Théo BOULET** (Bussy)
MINIMES FILLES	**Audrey GOUMARD** (Avrillé)	**Rosanna CREPIAT** (Chateaublanc)	**Clémence ABRAHAMIAN** (Aix Marseille)	**Léa CHARPIER** (Massane)	**Céline BOUTIER** (Paris Country Club)	**Emma BROZE** (Forez)	**Emma BROZE** (Evian Masters)	**Léna GAUTIER** (Paris Country Club)	**Chloé SALORT** (RCF la Boulie)	**Emma GRECHI** (Margaux)	**Laura VAN RESPAILLE** (Bondues)	**Candice MAHE** (DInard)	**Chloé LAUER** (Saint Germain)
MINIMES GARCONS	**Edouard DUBOIS** (Bordeaux-Lac)	**Lionel WEBER** (Les Bouleaux)	**Antoine LE SAUX** (St Laurent)	**Julien BRUN** (Mougins)	**Robin SCIOT SIEGRIST** (Prieuré)	**Thomas GRAVA** (Pont Royal)	**Thomas LE BERRE** (Chantilly)	**Charles HEBERT** (St Donat)	**Paul FOULQUIE** (PIGC)	**Simon LESPINASSE** (Biarritz)	**Pierre PINEAU** (PIGC)	**Yvan DUCLER** (La Ramée)	**Marius CARA** (Chantilly)

RENSEIGNEMENTS SUR LE GOLF BLUE GREEN DE BORDEAUX LAC : COORDONNEES & ACCES

GOLF BLUE GREEN DE BORDEAUX LAC
Avenue du Pernon - 33000 BORDEAUX
☎ : 05 56 50 92 72 - 🖷 : 05 56 29 01 84
✉ : bordeaux.lac@bluegreen.com – http://bordeaux-lac.bluegreen.com/fr

Directeur : Aurélien HOCHART

Comment se rendre au Golf Blue Green de Bordeaux Lac

Aéroport Bordeaux Mérignac – 18 kms

Coordonnées GPS

Latitude : 44,9075014
Longitude : -0,573964

Pour plus de renseignements, contactez le Golf Blue Green de Bordeaux Lac au 05 56 50 92 72 ou consultez le site : https://bordeaux-lac.bluegreen.com/fr

RENSEIGNEMENTS SUR LES HOTELS A PROXIMITE DU GOLF BLUE GREEN DE BORDEAUX LAC

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES ET LES INTERLIGUES U12 2018

- **Hotel Apolonia (tarifs négociés)** https://hotelapolonia-bordeauxlac.com/ 05 56 50 50 00
- **Hôtel Mercure** http://www.mercure.com/fr/hotel-0551-hotel-mercure-bordeaux-le-lac/index.shtml 05 56 43 36 72
- **Hôtel Pullman Aquitania** http://www.pullmanhotels.com/fr/hotel-0669-pullman-bordeaux-lac/index.shtml 05 56 69 66 66
- **Hôtel Novotel** http://www.novotel.com/fr/hotel-0403-novotel-bordeaux-le-lac/index.shtml 05 56 43 65 00
- **Hôtel Campanile** http://www.campanile-bordeaux-nord-le-lac.fr/fr 05 56 39 54 54
- **Hôtel Ibis** http://www.accorhotels.com/fr/hotel-0356-ibis-bordeaux-le-lac/index.shtml 05 56 50 96 50
- **Hôtel Ibis Budget** http://www.ibis.com/fr/hotel-3085-ibis-budget-bordeaux-le-lac/index.shtml 08 92 68 32 49
- **Hôtel Inter-hôtel** http://hotelapolonia-bordeauxlac.com/fre/pages/view/1/hotel-bordeaux-lac 05 56 50 50 00
- **Hôtel Le Provençal** http://hotel-a-bordeaux.com/fre/pages/view/2/lac 05 56 50 39 73
- **All Suites** http://www.allsuites-apparthotel.com/Nos-residences/appart-hotel-bordeaux-Lac 05 35 31 01 01
- **Camping de Bordeaux-Lac** http://www.camping-bordeaux.com/ 05 57 87 70 60

LA RESTAURATION

Le restaurant ouvrira ses portes de 6h30 à 20h00. A noter que le restaurant sera fermé à la restauration le soir.

Règlement de tout repas et consommation au comptant.

Quelques tarifs :

- Café : 1.50€
- Viennoiseries : 1.50€
- Chocolat et Thé : 2.50€
- Jus de fruits et softs : 3.50€

- Petit Déjeuner Complet :
  8.00 € / personne
- (1 heure avant le premier départ et jusqu'à 10h)
- *1 Viennoiserie, 1 Boissons chaude, 1 Jus d'Orange, Pain frais, beurre et confitures*

Repas du Midi (entre 11h00 & 16h00) :

- 2 pôles de restauration : Grandes salades, plat du jour, grillades, pasta, snacking du bout des doigts…. de 10 € à 22€
- **Sandwichs : tout sandwich à 4€… (hors poulet)**

- Boissons à emporter :
  - Eaux, sodas 50cl de 2.50€ à 3.50€
  - Eaux litre et litres et demi 4.00€

- Panier repas parcours :
  - 1 sandwich, 1 boisson au choix, 1 barre, 1 banane. 10€

Informations utiles :
Adresse : SARL RESTORANT GOLF, Avenue de Pernon 33300 Bordeaux
Contact : Christian BASQUE
Téléphone : 05.56.69.86.77
Portable : 06.86.48.21.98

LE STAFF FFGOLF

☎ Bureau du Tournoi	**06 29 27 52 72**
Directeur de Tournoi	***Alexandre HENNEQUIN***
Chef Arbitre	Arnould DE LAMARZELLE
Arbitres	Thierry PEYSSON
	Frédéric FREMIN DU SARTEL
	Chantal DAGORNE
	Bernard WAESELYNCK
	François MARTIN
	Michel DEBOVE
Staff Sport Amateur ffgolf	Alexandre HENNEQUIN
	Clément SAINT GEALME
	Vincent HOUTART
	Morgane LACHAPPELLE
Responsable Presse	Pierre-Francois YVES
Responsable Photographie	Alexis ORLOFF
Journalistes ffgolf	Gérard RANCUREL
	Romain MURAILLE
	William LECOQ
	Prune JUNGUENET
	Lucas HELIN
	Sébastien CACHARD-BERGER

INFORMATIONS GENERALES

Accompagnateurs
Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de ligues ou de clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.
Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Bureau du tournoi
☎ 06 29 27 52 72 Ouvert une heure avant le 1er départ.

Cadets
Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Casquettes
Chaque joueur est prié d'ôter sa casquette au recording, au club-house ou dans les différents restaurants.

Chariots
Mise à disposition gratuitement de chariots manuels.
Merci de ranger les chariots dès la fin de votre parcours.
L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Enregistrement
Chaque joueur est prié de bien vouloir se présenter **avant 12H la veille du 1er tour de qualification** dans les barnums situés à proximité du Bureau du Tournoi dès son arrivée pour confirmer sa participation **sous peine de disqualification**.

Epreuve « non fumeur »
Il est interdit aux joueurs de fumer.
Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect, pouvant conduire à une disqualification.

Espace physio et récupération
La Commission médicale de la Fédération Française de Golf organise à nouveau un Espace Performance et Récupération lors du Championnat de France des Jeunes du 25 juillet au 29 juillet 2018 (ouvert de 8 heures à 20 heures).
Ce rendez-vous est l'occasion pour le médecin, les kinésithérapeutes et les préparateurs physiques de la Fédération d'aller à la rencontre des joueurs et des joueuses.
Cet espace permettra, aux joueurs, aux joueuses, aux entraineurs et aux accompagnants de découvrir et d'échanger sur les différents outils liés à la performance : les échauffements, la récupération et la préparation physique.

L'Espace Performance et Récupération met à disposition des joueurs et des joueuses :

- La possibilité de s'échauffer le matin avec les préparateurs physiques ou en autonomie. Ils auront à disposition un espace et le petit matériel nécessaire pour les réveils musculaires.
- Autour des kinésithérapeutes membres de l'AFKG (L'Association Française des Kinésithérapeutes et ostéopathes du Golf) il sera possible d'avoir des soins de récupération (massages, ostéopathie, …) après les parcours.
- Un espace dédié à la récupération avec l'utilisation des VEINOPLUS, très appréciés par les athlètes.

Mais l'Espace Performance et Récupération est avant tout un lieu d'échange et de convivialité **ouvert à tous et à toutes, entraineurs, joueurs/ses et accompagnants.** Cet Espace est **GRATUIT** et sera accessible **pour tous**.

Heure officielle
Les pendules présentes au club house, au départ du trou n°1 et au recording afficheront l'heure officielle et seront votre repère pour les cadences de jeu.

Inscription
Les ligues devront impérativement inscrire leurs joueurs qualifiés sur Extranet : http://xnet.ffgolf.org au plus tard **le 17 juillet.** Les joueurs devront impérativement s'inscrire en ligne sur le site de la fédération (lien sur la page inscriptions).
Les droits d'inscription s'élèvent à **40 euros** par joueur. Cette somme devra être réglée par chaque joueur qualifié dès la fin des qualifications inter-régionales, en s'inscrivant en ligne sur le site www.ffgolf.org

Practice
Les joueurs pourront utiliser gratuitement le practice ainsi que les aires d'entraînements de chipping / putting. Les jetons seront à récupérer à l'accueil du golf.

Ravitaillement
Des bouteilles d'eau seront mises gratuitement à disposition **des joueurs** au départ du 1 et du 10 de chaque parcours.

Remises des Prix
- Jeudi 26 juillet : qualifications U12 filles et garçons ; benjamins filles et garçons ; minimes filles
- Samedi 28 juillet : qualifications minimes garçons
- Mardi 31 juillet : finales et petites finales de toutes les catégories

Repères de départs
Parcours des Etangs :
- U12 filles : repères orange
- Benjamines : repères bleu
- Minimes filles : repères rouge

Parcours de la Jalle :
- U12 garçons: repères rouge
- Benjamins garçons : repères jaune
- Minimes garçons : repères blanc

Réservation des départs lors des journées d'entraînement :
Pour toutes les catégories d'âge, à l'exception des Minimes Garçons : A partir du **jeudi 12 juillet**, les ligues pourront réserver des départs pour le mardi 24 juillet directement auprès du Golf Blue Green Bordeaux Lac en fonction du quota de joueurs qualifiés par ligue. ***Les réservations devront s'effectuer uniquement par email du golf à l'adresse bordeaux.lac@bluegreen.com et ne seront prises en compte qu'après la date fixée ci-dessus.***

Pour les Minimes Garçons : Pour les journées d'entraînement du mercredi 25 et du jeudi 26 juillet qui débuteront vers 15h40, la ffgolf établira elle-même les départs. Ces départs seront pré-définis (regroupement des joueurs par ligue) et les horaires seront inversés entre le dimanche et le lundi. Les horaires de départs seront communiqués aux ligues et affichés sur les différents supports de communication de la ffgolf. Si certains joueurs ne peuvent pas jouer aux horaires pré-définis par la fédération, alors les places disponibles seront attribuées en fonction des demandes faites au starter.

Terrain
Un soin tout particulier au terrain doit être observé :
Replacer ses divots / Réparer ses pitchs / Bien ratisser les bunkers
Toute infraction constatée pourra entraîner la disqualification du joueur concerné.

INSCRIPTION AU
CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES 2018

Pour rappel : Les ligues devront impérativement inscrire leurs joueurs qualifiés sur Extranet : http://xnet.ffgolf.org et communiquer à la fédération leur numéro de licence pour préinscription dans le module d'inscription en ligne plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Dès la fin des qualifications inter-régionales, tous les joueurs qualifiés pour le championnat de France des Jeunes devront valider leur inscription auprès de la ffgolf en s'inscrivant en ligne **avant le 17 juillet**.

Lors de cette inscription, les joueurs règleront leur droit d'engagement et joindront leur fiche d'urgence médicale (s'ils ne sont pas accompagnés) en suivant le lien de leur catégorie d'âge ci-dessous :

Nouveauté 2018 : Il n'y a plus de fiche d'autorisation de publication de photographie à remplir, une case vous permettra lors de l'inscription de donner votre consentement sur l'utilisation de ces dernières.

U12 Garçons : https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/564

U12 Filles : https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/565

Benjamins : https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/567

Benjamines : https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/566

Minimes Garçons : https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/562

Minimes Filles : https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/563

Chaque joueur qualifié devra s'acquitter d'un droit d'inscription de **40 euros.** Les ligues ou les clubs pourront inscrire plusieurs joueurs ou joueuses et procéder à un paiement global.

Les joueurs non accompagnés de leurs représentants légaux devront joindre leur fiche d'urgence médicale lors de l'inscription (l'autorisation de prélèvement sanguin lors d'un contrôle antidopage est à garder par le joueur sur soi toute la durée de l'épreuve).

Pour toute question relative aux inscriptions :

Tél. : 01 41 49 77 40 - Fax : 01 41 49 77 22 - courriel : **sportif@ffgolf.org**

Le droit d'engagement de toute personne déclarant forfait après la date limite d'inscription restera acquis à la ffgolf.

FICHE D'URGENCE MEDICALE

ATTENTION

Chaque ligue se doit d'envoyer cette fiche auprès de ses joueurs qualifiés qui la joindront à leur inscription en ligne.

Je soussigné(e)/nous soussignés (Nom et prénom des représentants légaux ou du représentant légal) :

……

……

……

Domicilié(s)(e) au :

……Autorise (ent) les membres de l'encadrement administratif et /ou technique du Club/Ligues/ Comité Départemental de …….. à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident et notamment à avertir les services de secours d'urgence afin que le joueur mineur …… (Nom et prénom) né(e) le …… soit orienté(e) vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

Le Club/ Ligue /Comité Départemental de …… s'efforcera de prévenir les représentants légaux ou le représentant légal dans les meilleurs délais aux numéros suivants :

N° de téléphone domicile ……..

N° de portable représentant 1 ……

N° de téléphone du travail du représentant 1 ……..

N° de portable du représentant 2 ……..

N° de téléphone du travail du représentant 2 ……

N° de téléphone le cas échéant d'une personne susceptible de vous prévenir …….

Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles.)

……

……

Fait à …….. le …… en deux exemplaires originaux.

Signature du représentant légal /des représentants légaux,

NUMEROS UTILES :

La Commission Médicale ffgolf : Tél : 01.41.49.77.40 / Fax : 01.41.49.77.22 - sportif@ffgolf.org
SAMU : 15 ou le SMUR le plus proche
Centre Antipoison (BORDEAUX) : 05 56 96 40 80
Pompiers : 18
Bureau du tournoi : 06 29 27 52 72

PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE CONCERNANT LES MINEURS OU LES MAJEURS PROTÉGÉS

Depuis 2011, l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) a développé le nombre de contrôles anti-dopage par voie de prélèvements sanguins.

L'article R 232-52 du Code du Sport prévoit que les prélèvements effectués dans le cadre d'un contrôle antidopage nécessitant une technique invasive (prélèvements sanguins ou de phanères) ne peuvent être effectués par le préleveur **qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal du mineur ou majeur protégé.**

Le même article précise que ***« l'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôles »*** **susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer à une compétition pour une durée de deux ans.**

Le Ministère des Sports en collaboration avec l'AFLD a souhaité mettre à disposition des fédérations sportives un formulaire d'autorisation. Ce formulaire est disponible sur le Site Internet ffgolf et dans le Vademecum (voir page dans l'index à : Dopage-Formulaire autorisation prélèvement sanguin).

La ffgolf invite ses Clubs, **lors de la prise ou du renouvellement de licence**, à soumettre les parents des mineurs concernés à la signature de cette autorisation.

Les athlètes mineurs devront lors de tout déplacement (stage, compétition) être munis de cette autorisation (originale ou copie) pour, le cas échéant, la présenter aux préleveurs. Les Clubs et Ligues Régionales sont invités à disposer d'une copie de ce document lorsqu'ils accompagnent les sportifs sur ce type de manifestation.

Lorsqu'ils sont sur les lieux de compétitions ou de stages, les représentants légaux peuvent aussi signer l'autorisation.

Les licenciés ffgolf mineurs participants aux compétitions du calendrier national, grand prix, compétitions de Ligues et Comités Départementaux ainsi que les joueurs membres des Pôles sont les plus ciblés par ce type de contrôle.

Références légales :

Article R232-52 Code du Sport

La personne chargée du contrôle vérifie, par tout moyen, l'identité du sportif contrôlé, au besoin avec l'assistance notamment :

- du délégué fédéral prévu à l'article R. 232-60 ou d'une personne désignée par la fédération en cas d'absence de désignation d'un délégué fédéral ou d'inexécution de sa part de l'obligation mentionnée à l'article R. 232-60 ;

-de l'organisateur de la compétition ou de la manifestation ;

-de l'escorte prévue à l'article R. 232-55.

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

AUTORISATION PARENTALE : PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE CONCERNANT LES MINEURS OU LES MAJEURS PROTÉGÉS
(En application de l'article R. 232-52 du code du sport)

Je soussigné(e) (Nom Prénom) : ……..

Agissant en qualité de père, mère ou **représentant légal** de l'enfant mineur ou du majeur protégé:
(Nom Prénom de l'enfant) :

……

Autorise tout préleveur, agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage ou missionné par la fédération internationale, dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé:
(Nom et Prénom de l'enfant) :

…….....

Ce document devra être présenté au préleveur lors d'un contrôle antidopage invasif.
Il est valable pour la saison sportive 2018.

Fait à ……., le ……

Signature :

« Article R. 232-52 du code du sport:

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

L'absence d'autorisation parentale, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard (deux ans de suspension de compétition).

L'original ou une copie doit être conservé par le joueur mineur et devra être présenté, le cas échéant, au préleveur. Une copie doit être transmise au Club du joueur ainsi qu'à sa Ligue d'appartenance.